

Dynamiques et Rassemblés

Sous nos yeux la spirale de la crise du capitalisme globalisé n'en finit pas d'engloutir, milliard après milliard, le produit du travail humain. Nicolas Sarkozy et tous les promoteurs du libéralisme versent des larmes de crocodile sur les méfaits du monde des affaires mais volent à son secours en socialisant les pertes, en continuant de privatiser les profits (La Poste et le Livret A par ex.) et en serrant la vis de tous les services publics, des salaires et de la protection sociale.

Le projet de budget 2009 envisage la suppression de 30 000 emplois dans la Fonction publique, dont 13 500 emplois à l'Éducation nationale qui vont manquer aux écoles primaires, aux collèges et lycées mais aussi à l'administration. Pendant que l'inflation galope à près de 4%, les salaires font du sur place avec seulement 0,5% d'augmentation du point d'indice ! La casse du système de protection sociale solidaire se poursuit et dégrade le niveau des pensions et l'accès aux soins. Outre sa logique anti sociale, cette politique qui noie le modèle social français dans « les eaux froides du calcul égoïste » fait la preuve de son inefficacité économique en plombant la croissance réelle. Le président promettait « d'aller chercher la croissance avec les dents » et sauf à penser qu'il ait mis ses dents au Mont de Piété, force est de constater que le mensonge, surtout quand il est présidentiel, ne peut plus dissimuler la réalité d'une politique qui d'emblée avait choisi le camp des privilégiés.

Dans ce contexte, la FSU s'est employée à construire la riposte tant à l'Éducation nationale que dans les Fonctions publiques et avec tous les salariés sur le plan interprofessionnel.

Dès le **11 septembre** le dynamisme de la FSU a été décisif dans le rassemblement de l'intersyndicale de l'éducation. **La manifestation nationale du 19 octobre**, « pour une autre ambition pour l'éducation », dont la configuration unitaire et largement rassembleuse est déjà un succès, constitue un levier de plus pour continuer d'agir en vue d'obtenir un budget qui réponde aux besoins du service public pour tous. (Suite de l'éditorial page suivante)

Pour le travail décent
7 octobre 2008 à
Strasbourg

**N°48 Octobre 2008
Trimestriel**

Le numéro : 0,5 €

Directeur de la publication :
Jean-Michel VAILLANT
Imprimé par nos soins
N° de CPPAP : 0709 S 06943
ISSN : 1774-0096

★★★★★★★★★★

SOMMAIRE

- Éditorial : p. 1
- Fusion ANPE-ASSEDIC : p. 2
- Pouvoir d'achat : supercherries gouvernementales : p. 3
- L'Europe par le petit bout de la lorgnette : p. 4
- Informations diverses : p. 5
- Fichage et flicage sont dans un bateau : p. 6
- La RGPP en marche : p. 7



(Suite de l'éditorial)

C'est la même logique du dynamisme et du rassemblement qui a conduit la FSU Alsace à s'engager dans l'action de grève et de manifestation **du 7 octobre** aux cotés des salariés du privé. Cette première étape était aussi la première riposte du mouvement syndical international à la crise du capitalisme financier. Dans sa déclinaison nationale et régionale, Strasbourg « capitale de l'Europe » fut aussi le 7 octobre le « cœur naissant » de l'Europe sociale à faire au plus vite, n'en déplaise à tous ceux qui imposent aux européens « la concurrence libre et non faussée » et le « libre échange des capitaux » dans leur traité simplifié...

Dynamiques et rassemblés, c'est le message que la FSU adresse à tous les personnels pour compter et peser sur les décisions, tant au moment des élections professionnelles du 2 décembre que sur l'ensemble des dossiers « brûlants » où l'intervention des personnels est, plus que jamais, décisive.

Joseph SIMÉONI

Nouveau Secrétariat à la FSU 67

Les départs en retraite de Jean-Michel VAILLANT, Secrétaire de la FSU 67, et de Martine MONTEILLET, co-secrétaire, ont nécessité l'élection d'un nouveau Secrétariat dans le Bas-Rhin.

Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental du 12 juin 2008 a élu le nouveau Secrétariat, qui se compose comme suit :

Raymond BAHL
Jean-Louis HAMM
Élisabeth HAMZÉ
Dominique PERRIN
Virginie SOLUNTO
Maurice BESSET. Trésorier

Un secrétariat à six têtes, comme l'Hydre de Lerne, pour vous servir !

Le nouveau Secrétariat.

FUSION ANPE/ASSEDIC (suite)



Deux plateformes téléphoniques départementales pour l'Alsace pour la fin de l'année... une seule plateforme régionale dès le 1/1/2009.

Le projet avançait à grands pas, puisque la plateforme téléphonique du Bas-Rhin devait démarrer dès le 2 novembre, celle du Haut-Rhin, le 2 janvier. Finalement, le 1^{er} octobre, la direction nous annonce que la date de démarrage est reportée au 17 novembre 2008 pour le Bas-Rhin, et au 5 janvier 2009 pour le Haut-Rhin... des ennuis techniques ? Un de plus, un de moins, cette fusion va si vite qu'on a du mal à suivre ?

En tout cas, ces plateformes vont conduire à supprimer les standards dans les agences. Les filières métiers « Appui et Conseil » interviendront sur ces PST (Plateformes de Services Téléphoniques). Elles visent certes à harmoniser les pratiques de planification entre les agences, les plages de rendez-vous étant saisies dans le logiciel RDVA. Mais on met donc fin aux pratiques et dispositions particulières selon les agences et les conseillers. Fin aussi aux programmations de la durée des entretiens en fonction des besoins du demandeur d'emploi : la saisie dans RDVA uniformisera à la baisse la durée des entretiens selon ce qui aura été prédéfini par les Équipes Locales de Pilotage. C'est définitivement la fin de la supposée « autonomie » des conseillers dans la gestion du Suivi Mensuel Personnalisé.

Le SNU-TEFI Alsace

www.snutefifsu.org

SNU TEFI Anpe/Assedic Alsace
8 rue Sainte Marguerite
67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 52 29 10 / 06 73 36 75 46

POUVOIR D'ACHAT : SUPERCHERIES GOUVERNEMENTALES

Le pouvoir d'achat est devenu la préoccupation principale des salariés dans notre pays. La Fonction Publique et plus particulièrement d'Education Nationale n'échappent pas à la baisse continue du pouvoir d'achat.

Mini « coups de pouce » hypermédiatisés...

Le Gouvernement Fillon a multiplié cet été les effets d'annonce d'une revalorisation salariale. L'annonce la plus fracassante et la plus (complaisamment) médiatisée a été celle de la prime exceptionnelle de 1500 euros à verser (en une fois)

aux néo-titulaires. Cette prime couvrira sans doute à peine les trois mois de caution que nos jeunes collègues auront à déboursier pour leur logement. Et que représente vraiment cette prime ? Elle concerne d'abord moins de 2% des

enseignants. Et que pèse ces 1500 euros par rapport aux plus de 11 500 suppressions de postes de cette année ? Moins de 5% du « coût » annuel d'un poste. L'équation n'est pas équilibrée.

...pour des maxi coups de masse sur le pouvoir d'achat

La triste réalité de l'écrasante majorité des salariés de la Fonction publique, c'est l'érosion continue de leur pouvoir d'achat. Pour l'année 2008 en cours, l'inflation annuelle dépassera 3,6 % alors que les me-

sures salariales se limiteront à 0,8% d'augmentation soit une perte sèche de près de 2,8 %. Le tableau ci-dessous qui englobe l'essentiel des grilles (au début, au milieu et en fin de carrière) des salariés de

l'Education nationale, permet de voir ce que représente réellement cette amputation.

	1 ^{er} échelon				6 ^{ème} échelon				11 ^{ème} échelon (ou 12 ^{ème})			
	Indice	Trai. net	P/m	P/an	Indice	Trai.net	P/m	P/an	Indice	Trait.net	P/m	P/an
Catégorie C (adj bureau., ouvrier)	290	1100	31	372	316	1191	33	396	368	1381	39	468
Catégorie B (SASU, infirmière)	297	1154	32	384	362	1390	39	468	463	1779	50	600
Catégorie A (prof/écoles, certifiés PLP, CPE, attachés...)	349	1368	38	456	467	1765	50	600	658	2527	71	852
Catégorie A (agrégés, CASU)	379	1456	41	492	593	2279	64	768	821	3155	88	1056

Remarques : Les traitements nets (2^{ème} colonne) sont du 1^{er} janvier 2008 et ont été arrondis à l'euro supérieur. P/m est la perte mensuelle de pouvoir d'achat (arrondi à l'euro le plus proche) et P/an est la perte cumulée du pouvoir d'achat sur une année.



Le pouvoir d'achat d'un certifié en début de carrière sera amputé de 38 euros par mois et 456 euros par an ; le même certifié au 6^{ème} échelon perdra 50 euros par mois et 600 euros par an et en fin de carrière (classe normale) respectivement 71 euros par mois et 852 euros par an. Cette extrapolation ne concerne que le passif de l'année 2008. Les pertes cumulées de pouvoir d'achat

depuis 2002 sont de l'ordre de 10 points !

Les promesses, les mesurette et le « travailler plus » ne suffisent pas. Le maintien du pouvoir d'achat des salariés de la Fonction Publique passe par une toute autre politique. Notre colère se mesure à l'aune du passif. C'est en tout cas ce combat que nous devons mener avec détermination.

Francis FUCHS

Budget 2009 : 15 400 élèves supplémentaires attendus en primaire, 6 000 suppressions d'emplois dont 3 000 RASED

L'EUROPE PAR LE PETIT BOUT DE LA LORNETTE

La mobilisation contre le durcissement de la directive sur les étrangers en situation irrégulière a fait long feu. Aucun des amendements proposés par la gauche n'a pu être adopté, tant le rapport des forces est favorable à la droite au Parlement européen.

Dans le même temps, la mobilisation se poursuit en France pour que les droits des travailleurs et des travailleuses sans papiers soient reconnus, de même que le droit d'accès pour tous les enfants à la scolarité obligatoire.

Un collectif d'associations de gauche, sous le nom de « Résistances européennes », a appelé le 10 juillet à protester contre la politique sarkozienne sécuritaire et de restrictions des droits de l'homme et du citoyen (voir par exemple le décret autorisant le fichage Edvige à partir de 13 ans).

Deux jours auparavant, le 8 juillet, les associations de la Coordination de l'Appel de Strasbourg pour une paix juste au Proche Orient étaient reçues au Parlement européen dans le cadre d'une information-débat sur le sort des onze milles prisonniers palestiniens détenus en Israël sous le régime de la

rétenion administrative. Le débat préparait l'intervention en séance plénière de parlementaires sur le sort des prisonniers. Celle-ci consista, d'après le résumé des débats disponible sur internet, en une question orale. Le Parlement adopta une résolution en plusieurs points dont il fit part à la Knesset. Cette résolution et le message à la Knesset ont été confirmés lors de la session parlementaire qui a eu lieu à Bruxelles en septembre.

La prise en charge de cette question des droits de l'homme par des associations de citoyens européens et leur présence au parlement comble le vide démocratique d'une Europe qui se décide par le haut.

Il se peut que cette prise en compte du problème des prisonniers palestiniens par l'Europe, en levant les craintes des Palestiniens d'en être les oubliés, ait contribué

au succès du sommet euro-méditerranéen le 13 juillet, lequel n'allait pas de soi.

Quel rapport le citoyen européen peut-il entretenir avec son parlement ? Des pétitions aux parlementaires et de la manifestation du 17 juin devant le Parlement contre la directive sur les sans-papiers, à la participation muette au débat sur les prisonniers palestiniens légitimée par une coordination européenne d'associations, il trouve peu à peu son audience au Parlement. L'étape suivante, ce sont les élections des parlementaires européens qui auront lieu en juin 2009. L'émergence en Allemagne à la gauche des socio-démocrates du jeune parti Die Linke suscite l'intérêt d'une partie de la gauche française qui reste divisée après le non au referendum de 2005.

Élisabeth HAMZÉ

Sur votre agenda :

Les Amis du Monde Diplomatique en partenariat avec JUSTICE et LIBERTES et ATTAC vous invitent à la conférence de :

FREDERIC LORDON

Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
Chercheur au CNRS et au CEPREMAP Economiste Ecrivain

Thème :

Jusqu'à quand ?

Pour en finir avec les crises financières

Mardi, 18 novembre 2008 à 19h30

Patio de l'Université Marc Bloch, Amphithéâtre n° 2
22 rue René Descartes

STRASBOURG

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Le SNES et la FSU vous invitent à une projection débat

"Entre Les Murs"

Le film de Laurent Cantet, Palme d'Or au festival de Cannes 2008

Strasbourg : au Star-Saint Exupéry
Mardi 21 octobre à 18 h 50 (Tarif réduit : 4,50 €)

Mulhouse : au Bel Air
Lundi 10 novembre 20 h 00 (Tarif réduit : 4 €)

Munster : au Saint Grégoire
Jeudi 6 novembre 20 h 00 (Tarif réduit : 3,50 €)



Non aux suppressions de postes dans l'Éducation ! 11 septembre 2008 devant l'Inspection Académique du Haut-Rhin



Au Conseil général du Haut Rhin, Qui doit choisir les représentants syndicaux ? Le président ou les salariés ?



Nous avons appris, vendredi 26 septembre 2008, que le Président du Conseil général refusait les listes présentées par la FSU pour les élections professionnelles du 6 novembre.

Cette décision témoigne dans la forme et sur le fond d'un mépris total de la démocratie.

En effet, quand on sait que le délai de recours au tribunal administratif est de 3 jours, chacun peut apprécier l'élégance qui consiste à prévenir le vendredi de la décision, alors que le 25 septembre, les listes déposées par la FSU n'avaient fait l'objet d'aucune réserve quant à leur validité !

De plus, près de 800 personnels techniques des collèges ont été transférés de l'éducation nationale au département et lors de la dernière consultation organisée en 2006, l'UNATOS-FSU a obtenu 20% des suffrages dans le Haut Rhin !

Qui mieux que les personnels peut juger de la représentativité syndicale ?

Enfin, la FSU a régulièrement participé aux réunions de préparation aux élections, à l'invitation du Conseil Général, qui, de facto, la considérait alors comme un partenaire représentatif !

Bien entendu la FSU 68 et l'UNATOS déposent un recours au tribunal administratif.

Cependant la FSU 68 s'étonne que le conseil général du Haut Rhin s'inspire des pires méthodes de gouvernement en matière de dialogue social, sans tenir compte des mutations actées par les « accords de Bercy », ni des recommandations de la circulaire du ministre de l'intérieur en matière de représentativité.

En refusant aux salariés le droit de choisir librement leurs représentants, le Président du Conseil général affiche un mépris total de la démocratie et un retard sur l'esprit des lois : c'est aux agents du conseil général de choisir leurs représentants, pas au Président.

Sylvie FURLING, Secrétaire départementale de l'UNATOS
Joseph SIMÉONI, Secrétaire départemental de la FSU 68

Délégation au Conseil de l'Europe suite à la manifestation du 7 octobre

La manifestation interprofessionnelle du 7 octobre nous a conduits au Conseil de l'Europe, où une petite délégation (un-e représentant-e de chaque confédération ou fédération organisatrice, soit CFDT, CGT, FSU) a été reçue par le chef de service de la politique sociale. Nous lui avons dit notre volonté d'interpeller l'Europe, en l'absence des parlementaires Européens à Bruxelles, sur l'inexistence de la politique sociale européenne et sur la déréglementation financière dont les conséquences sont les délocalisations et les fermetures d'entreprises en France. Elle nous a répondu qu'elle était bien consciente de la faiblesse de la politique sociale en Europe, puisque c'est un secteur du Conseil dont le budget est amputé tous les ans.

Elle nous a appris qu'il existait une charte sociale européenne, ratifiée par 23 pays, dont la France, et que nous pouvions nous en servir pour appuyer nos revendications car elle a une valeur juridique, contrairement aux avis de la Cour Européenne de justice qui siège au Luxembourg et à laquelle on s'adresse couramment.

Quant à l'Éducation, nous avons signalé que les suppressions de postes continues dont elle faisait l'objet avaient une incidence sur le niveau des élèves, contrairement à ce que prétend le gouvernement, et qu'il n'y avait qu'à voir la dégradation des évaluations 6^e en français depuis 2005 pour le constater. Le chef de service de la politique sociale nous a répondu que le Conseil de l'Europe possède une Direction de l'Éducation, avec laquelle elle a offert de mettre la FSU en contact.

Puis elle nous a précisé avant de nous quitter qu'elle ferait le rapport de notre entretien et de nos préoccupations au Secrétaire Général.

EH

Service Minimum d'Accueil : le SNUipp67-FSU prend position.

Durant l'été le gouvernement a fait voter une loi sur le Service Minimum d'Accueil. En réalité, cette loi vise à remettre en cause le droit des grèves des personnels enseignants des écoles primaires en se défaussant sur les municipalités de ses responsabilités d'accueil des élèves.

Le SNUipp67 rappelle son opposition totale à cette loi et en demande l'abrogation.

Le SNUipp67 est inquiet et tient à alerter les parents sur les conditions de garde des enfants que prévoit la loi. En effet, celle-ci autorise toute personne, sans aucune qualification, par simple décision du maire, à garder les enfants durant la grève. La circulaire dispose en effet :

« La commune peut faire appel à des agents municipaux, dans le respect de leurs statuts, mais également à des assistantes maternelles, des animateurs d'associations gestionnaires de centres de loisirs, des membres d'associations familiales, des enseignants retraités, des étudiants, des parents d'élèves, ... ».

Le SNUipp67 se félicite qu'un mouvement profond d'élus républicains, attachés à la défense des acquis sociaux et du droit de grève, se soit prononcé contre le service minimum d'accueil et refuse de le mettre en place dans leur commune : 26 communes socialistes et communistes de Seine-Saint-Denis, Saint-Nazaire, Toulouse et des centaines voire milliers de communes rurales.

Le SNUipp67 prend acte de la position du maire de Strasbourg qui a décidé de ne pas l'organiser ce 7 octobre mais envisage néanmoins de le faire lors des prochaines grèves.

Soucieux de la défense des intérêts matériels et moraux de nos collègues ; particulièrement inquiet des conditions de sécurité des enfants accueillis dans le cadre du SMA ; attentif au mouvement profond de défense des acquis sociaux et de défense du droit de grève des personnels enseignants porté par des maires, le SNUipp 67 invite les maires de notre département à se prononcer contre le SMA et à ne pas le mettre en place dans leur commune.

Corinne NICOLET-SERRA et Virginie SOLUNTO
co-secrétaires départementales du SNUipp67

Fichage et flicage sont dans un bateau...

Qui n'a pas entendu parler du fichier *Edvige* (Exploitation Documentaire et Valorisation de l'Information Générale)? Il « centralise et analyse » les données concernant les « personnes ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui jouent un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif », et à tous ceux qui « en raison de leur activité, individuelle ou collective, sont susceptibles de porter atteinte à l'ordre public ». Les renseignements sont évidemment très complets : état civil, mais aussi informations fiscales et environnement de la personne.

Le 10 septembre, Nicolas Sarkozy a reculé devant le tollé et la mobilisation contre la première mouture. Mais alors, tout va bien? A voir... On abandonnerait les informations sur la santé et la sexualité, et l'état-civil, facile à trouver. Rappelons que ce même Sarkozy, comme ministre de l'Intérieur, a initié la préparation de ce fichier à l'occasion de la fusion des fichiers de la DST et des RG. Aujourd'hui, nous vivons sous l'œil bienveillant de la Direction Centrale de la Sécurité Publique.

Le collectif « Nonaedvige » (auquel participe la FSU aussi bien au niveau local que national) demande son retrait total. En effet, en tentant de réaliser le vieux rêve américain d'empêcher les actes délictueux avant qu'ils ne soient commis (cf le film de Spielberg « *Minority report* » ou le film plus récent « *Déjà vu* » de Scott), le gouvernement met en cause un des principes fondamentaux de la justice française : la présomption d'innocence ; dans les cas énoncés plus haut, le citoyen est suspect a priori, avant tout délit et donc avant tout jugement. La plupart des Français estiment n'avoir rien à craindre ni à cacher ; ceux-là ignorent qu'entre les différents fichiers, un tiers des Français est fiché !

Parce qu'*Edvige*, c'est l'arbre qui cache la forêt : êtes-vous sur

Cristina? Vous faites partie du gratin, du « lourd » : « secret défense », terrorisme ou espionnage... Sur *Fnaeg*? On vous a piqué de l'ADN pour l'avoir sous la main ; réservé au départ aux crimes sexuels, on y range maintenant les faucheurs d'OGM ou ceux, et ils sont de plus en plus nombreux, qui ont outragé un agent (il est assermenté et pas vous!). Deux fichiers accueillent les auteurs d'infractions. Dans *Eloi*, on case tous les étrangers sous sure d'éloignement. N'oublions pas la « base élèves » qui a été combattue l'an dernier, mais qui doit être généralisée en 2010 ; Xavier Darcos a simplement accepté que disparaisse la mention de la nationalité, de l'origine ou de la date d'arrivée en France de certaines familles... Il faut savoir qu'il est très difficile de consulter ces fichiers pour une vérification, qu'il faut passer par la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Pour en revenir à *Edvige*, ce fichier doit toujours être combattu, ne serait-ce que parce qu'il maintient le fichage des jeunes à partir de treize ans, (même si on va vers un raccourcissement de la durée de conservation des données). Les enseignants du second degré peuvent d'ailleurs demander à mettre ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil d'administration

en proposant une motion marquant clairement leur inquiétude, voire leur refus, de ce fichage, en accord avec les associations de parents d'élèves.

Cette multiplication des fichiers révèle l'état lamentable de notre société : caméras de surveillance, contrôles et interdits tatillons, suspicion généralisée, puisqu'aujourd'hui, au nom du zéro défaut, y compris dans l'Éducation Nationale, les différents échelons de l'autorité ont tendance à considérer ce qui n'est pas fait, ou mal fait... Serions-nous en train de glisser d'une république démocratique vers une république policière? Le gouvernement serait-il en train de se donner encore davantage les moyens, en ces temps troublés où règnent l'injustice, l'inégalité et le cynisme, de juguler, de décourager toute tentative de réaction, en criminalisant l'engagement social (c'est déjà bien parti)? Enfin que se passerait-il si de tels dossiers tombaient entre les mains d'un pouvoir dictatorial?

Le 16 octobre, c'est la fête à *Edvige*. Partout, en Alsace aussi, il y aura des initiatives pour en finir avec ce fichier. La FSU vous informera. Soyez présents et vigilants !

En attendant, rendez-vous sur le site « Nonaedvige.ras.eu.org » pour signer la pétition...

Jean-Louis HAMM



Nonaedvige.ras.eu.org

LA RGPP EN MARCHÉ

La RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) n'est pas une idée neuve. Depuis des décennies les grands penseurs du « libéralisme avancé » se sont torturé les méninges pour circonscrire le champ d'intervention des politiques publiques à la fois dans le champ de l'État et celui des collectivités territoriales. La dernière trouvaille a été lancée en 2006 par l'actuel Premier Ministre Fillon.

La problématique piègeuse gouvernementale

Le champ d'application de cette RGPP a été choisi : c'est la réforme du département qui doit dégager, toujours selon nos illustres penseurs, les milliards d'économies. Pour arriver à ses fins, notre Premier Ministre a imaginé un scénario de « pseudo-concertation ». Il s'agit en effet de consulter les représentants des organisations syndicales (en fait les représentants dans les différents comités techniques paritaires comme le CTPA dans le secteur Éducation). Et pour cela il a trouvé une magique et ténébreuse formule: la remontée « d'hypothèses macro-organigrammiques » (sic !). De quoi s'agit-il ? En fait ce serait la remontée (via les préfets de région, maîtres d'œuvre de la « consultation ») de réflexions voire de propositions tendant à moderniser (doux euphémisme pour dire comme un ancien piteux ministre « dégraisser ») les différents rouages de l'État. Et c'est le premier Ministre qui

retiendra (ou pas) in fine ces différentes propositions avant de soumettre au Parlement sa « réforme ».

Depuis le mois de juillet il y a eu à l'Hôtel de la Préfecture à Strasbourg deux réunions animées par le Préfet de Région : le 21 juillet-en pleines vacances car il y a urgence- et le 10 octobre 2008. Entre ces deux réunions les services de la Région ont cogité pour soumettre à certains représentants par voie télématique (économies de papier obligent sans doute), une masse de documents fixant de manière très « technocratique » une série d'organigrammes proposant à la marge une redistribution de certains services.



Les réponses syndicales

Lors de la réunion du 10 octobre (avec une soixantaine « d'invités »), le Préfet de Région a d'abord présenté le cadrage (voir plus haut) et indiqué les deux axes de priorités : faire un diagnostic territorial (en insistant sur les enjeux de cohésion sociale comme par exemple une politique de l'emploi ou des transports) et dresser un état des services. En d'autres termes, flécher les services départementaux obsolètes ou pouvant être restructurés. Il a ensuite donné la parole aux représentants syndicaux. Deux lignes sont alors apparues. FO s'est placée dans un horizon très large (condamnation en bloc de toute la réforme) et très étriqué (incidence sur l'un ou l'autre service voire sur l'une ou l'autre personne). La CGT a lu une motion exposant

de manière très générale les raisons de son retrait de la réunion. Les autres organisations syndicales, tout en condamnant les supercheries de cette « réforme de l'État », ont voulu pointer les autres contradictions de cette politique. La FSU en particulier a montré que les fractures territoriales en Alsace sont anciennes et se sont aggravées en particulier dans le domaine de l'offre de formation publique et de traitement social des élèves défavorisés. Elle a demandé notamment qu'un état des lieux le plus fin et le plus complet possible soit dressé, grâce notamment à une cartographie de l'espace régional intégrant données démographiques, sociales et culturelles. Comme il y a une « France inverse », il y a aussi une « Alsace inverse », celle des quartiers et des territoires de plus en plus déshérités.

Mais ce n'était malheureusement pas le souci principal de cette réforme générale de politiques publiques ». A l'heure où l'État, tellement galvaudé par nos mêmes illustres penseurs et politiques libéraux, retrouve brusquement, crise financière oblige, toutes ses vertus, **il n'est peut être pas utopique de penser que l'État retrouve ses esprits pour lutter, entre autres, contre les fractures scolaires, prémices des fractures et des explosions sociales.**

RGPP =

Cocher la bonne case :

Rigueur Globale Populiste et Pernicieuse	<input type="checkbox"/>
Réduction Globale des Pions et Professeurs	<input type="checkbox"/>
Rationalisation des Gaspillages Privé du Président	<input type="checkbox"/>
Retour Généralisé à la Paupérisation des Populations	<input type="checkbox"/>
Ristourne Générale aux Pauvres Patrons	<input type="checkbox"/>
Révaluation Généreuse de la Paie Présidentielle	<input type="checkbox"/>
Ratage Grande Pointure Programmé	<input type="checkbox"/>
Restriction Générale des Politiques Publiques	<input type="checkbox"/>

Merci au site : <http://www.bibliofrance.org/>

Francis FUCHS